



CHRONIQUES



ENERGIE - ENVIRONNEMENT

Du solaire dans la ZAC

La SIER (Société immobilière études et réalisations) a construit 31 maisons (13 maisons patio et 18 maisons de ville) selon une démarche HQE sur la ZAC des Hauts-de-Feuilly à Saint-Priest. Les solutions architecturales et techniques proposées par la maîtrise d'œuvre (Etami ; BET HQE, Didier Pierron, ingénierie ; BET Structure, cabinet d'architecture Tekhne, Astrius ; BET fluides et Chambard, économiste) avaient donc pour objectif de trouver un juste équilibre entre raisonnement en coût global et volonté écologique.

Ces bâtiments se caractérisent par le choix des matériaux : briques alvéolaires, menuiseries en bois..., une isolation renforcée, le recours à l'énergie solaire pour l'eau chaude sanitaire ainsi que pour le chauffage sur certaines maisons, une chaudière à haut rendement pour l'appoint, la valorisation de l'éclairage naturel, etc.

Les points fort du projet ont portés sur :
- L'installation de l'eau chaude solaire pour 16 maisons équipées chacune de 4 m²

de capteurs thermiques qui couvrent environ 60 % des besoins, soit une économie totale annuelle de 43 000 kWh (~2700 kWh /maison).

- L'installation du chauffage solaire pour 12 maisons équipées chacune d'un plancher solaire direct relié à 16 m² de capteurs en toiture, et qui couvrent environ 30 % des besoins de chauffage et d'eau chaude cumulés, soit une économie totale annuelle de 43 000 kWh (~3600 kWh/logement).



Quelques chiffres

Les installations solaires doivent économiser environ 106 000 kWh/an, soit 22 tonnes de CO₂. L'ensemble des mesures d'économie doit réduire de près de 230 000 kWh/an les besoins d'énergie, soit une économie d'environ 34 tonnes de CO₂.

Une ZAC exemplaire, vitrine pour l'application du concept de développement durable en matière de logement.

Cette ZAC, aménagée par la SERL pour le Grand Lyon fait figure d'exemple en termes d'aménagement concerté et respectueux de l'environnement. En effet, en plus du

lotissement décrit ci-dessus, elle accueille également un lotissement constitué de 19 maisons individuelles et trois immeubles de logements collectifs (du groupe France Terre) tous équipés de centrales solaires photovoltaïques raccordées au réseau, et accueillera bientôt 31 maisons de ville (réalisées par la Groupe MCP Promotion) répondant au label « Passivhaus » qui atteindront un objectif de 15 kWh/m²/an maximum pour le chauffage.

Des réalisations exemplaires à l'échelle du Grand Lyon qui ouvre la voie du développement durable en matière de bâtiment.